



# COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIER MAZARIN

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 - CRÉÉE LE 31 OCTOBRE 1977  
Siège Social 30 rue du 4 Septembre 13100 Aix-en-Provence  
[http:// www.ciqmazarin.info](http://www.ciqmazarin.info)  
[contact@ciqmazarin.info](mailto:contact@ciqmazarin.info)  
07 65 25 43 78

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du CIQ Mazarin**  
**Mercredi 27 avril 2022 de 18h à 20h**  
**Résidence Les Hespérides - 18 bd du Roi René -13100 Aix-en-Provence**

## **Ordre du jour**

- 1. Approbation du PV de l'AG du 9 septembre 2021**
- 2. Rapport d'activité du Président et quitus**
- 3. Bilan financier du trésorier et quitus**
- 4. Fixation de la cotisation**
- 5. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 6. Ordre du jour de la rencontre avec Mme le Maire**
- 7. Comment assurer la propreté et la salubrité du Quartier Mazarin ?**
- 8. Questions diverses**

## **PRÉAMBULE**

Le Président Roger VILLENEUVE ouvre la séance et annonce la présence à cette Assemblée Générale de 3 élus invités : M. Sélam HADAOUI élu à la propreté, M. Eric CHEVALIER élu à la circulation et au stationnement et M. Sylvain DIJON élu à la sécurité et responsable de la police Municipale.

Roger VILLENEUVE rend un hommage appuyé à son prédécesseur Alain MOTTE pour les 6 années consacrées à la vie du quartier Mazarin. Après 2 années de pandémie, il se félicite de renouer avec une AG en présentiel avec collation à l'issue de la réunion.

Il remercie Martine BOISSEAU pour son accueil aux Hespérides.

Il est ensuite passé à l'examen des points à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du PV de l'AG du 9 septembre 2021**

Le Président rappelle que le PV a été adressé aux membres par courriel. Il demande s'il y a des observations.

Aucune observation n'étant formulée, le PV du 9 Septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activité du Président et quitus**

Roger Villeneuve rappelle que le Conseil d'Administration s'est réuni le 22 novembre 2021 pour élire un nouveau bureau, avec élection d'un nouveau président. La liste du nouveau bureau a été ainsi constituée :

VILLENEUVE Roger Président  
COCHARD Yannick Vice-Président  
MOTTE Alain Vice-Président  
BOISSEAU Martine Secrétaire  
CERKEVIC Alain Trésorier

Alain Motte continuera à représenter le CIQ auprès de la fédération des CIQ.

Les membres du bureau se sont réunis régulièrement depuis la dernière AG. Leurs réflexions ont porté principalement sur l'entretien, la propreté du quartier, la sécurité et les nuisances nocturnes.

Roger Villeneuve rappelle l'action du CIQ lors de la grève du ramassage des poubelles à l'automne dernier. Des améliorations importantes ont été apportées mais des points noirs demeurent. Notamment l'angle rue d'Italie et de la rue Fernand Dol qui reçoit régulièrement les déchets de nombreux établissements alimentaires et restauration. La demande de bennes sur cet emplacement a été demandée aux services de la Métropole.

Le conseil d'administration a dû intervenir à maintes reprises sur les nuisances nocturnes créées par les établissements de nuit. Nous avons obtenu la présence d'un équipage de la police Municipale en haut du cours Mirabeau entre 22h et 6h du matin. L'objectif est de canaliser hors du quartier une clientèle imbibée d'alcool qui pourrit les nuits des résidents au sortir des boîtes de nuit.

Nous avons dû également intervenir régulièrement auprès des services techniques de la mairie pour rétablir l'éclairage défaillant. Nous interrogerons Madame le Maire sur l'origine de ces pannes récurrentes du réseau d'éclairage pourtant censé avoir été refait. A signaler que ces interventions ont presque toujours été suivies d'un rétablissement rapide de l'éclairage.

Au-delà de cette gestion de veille au quotidien pour garantir la qualité de vie au sein de notre quartier, notre conseil d'Administration a notamment travaillé sur la mission de notre CIQ et sur ses priorités.

**Le quartier Mazarin au cœur historique de notre ville d'Aix remplit un rôle emblématique à travers son patrimoine architectural et son caractère résidentiel qui doivent être préservés. C'est la mission que notre CIQ s'est fixée.**

Nous avons défini 5 grandes priorités :

1/ REDONNER À LA PLACE DES 4 DAUPHINS SON PRESTIGE.

2/ GARANTIR LA SALUBRITÉ ET LA PROPRETÉ DE NOS RUES.

3/ ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS RÉSIDENTS ET COMBATTRE LES NUISANCES DE JOUR COMME DE NUIT AVEC L'AIDE DES AUTORITÉS MUNICIPALES.

4/ OBTENIR UN MORATOIRE SUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX RESTAURANTS ET ÉTABLISSEMENTS DE NUIT DANS LE QUARTIER.

5/ DONNER À NOTRE CIQ UNE VRAIE REPRÉSENTATIVITÉ À TRAVERS L'IMPLICATION ET LE NOMBRE DE SES ADHÉRENTS.

Durant cette longue parenthèse due à la pandémie nous avons maintenu le contact avec l'ensemble de nos adhérents par mail et à travers notre journal dont on vous a remis la dernière édition à votre arrivée.

J'en profite pour remercier Elisabeth Hemery notre rédactrice en chef qui s'emploie depuis des années à couvrir l'actualité de notre quartier.

Enfin, notre CIQ, qui adhère à la Fédération des CIQ, participe aux travaux de cette Fédération qui coordonne auprès des instances représentatives les problématiques et les actions des CIQ d'Aix. A titre d'illustration le Président indique qu'il a participé la veille à une réunion de la police du quotidien qui réunissait des représentants de la police Municipale et de la police Nationale au cours de laquelle ont été abordés les problématiques du quartier en particulier sur les nuisances nocturnes et le stationnement illicite.

Pour être complet, Roger VILLENEUVE passe alors la parole à Alain MOTTE, qui représente le CIQ Mazarin dans les réunions de la Fédération des CIQ, pour qu'il dise quelques mots sur les travaux de la Fédération.

Alain Motte prend alors la parole : La Fédération des CIQ du Pays d'Aix est composée d'une trentaine de CIQ, principalement du centre-ville et de sa périphérie. Le CIQ du quartier Mazarin a été élu au conseil d'administration depuis 2016 et participe tous les ans à l'Assemblée générale. Quel est l'intérêt de cette intégration ? D'abord gérer les problèmes que nous rencontrons (sécurité, propreté, circulation, urbanisme) avec les autres quartiers de la ville, en dialoguant collectivement avec les élus et services publics locaux (municipalité, métropole). Ensuite donner de la visibilité médiatique à l'action de nos CIQ. Faire mieux comprendre enfin les spécificités du quartier Mazarin (patrimoine, culture) et donc ce que nous apportons à la notoriété de la ville.

Le rapport d'activité est alors mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité et quitus est donné au Président.

### **3. Bilan financier du trésorier et quitus**

Le président laisse la parole au trésorier Alain CERKEVIC

Ce dernier présente les comptes de l'association pour l'année 2021. Année encore perturbée par le Covid, mais cotisations supérieures à 2020. Moins d'activité compte tenu des circonstances, donc l'association a moins dépensé.

RECETTES 2021 : 3243 €, soit 30% de plus que l'année précédente.

Essentiellement constituées des cotisations (2.260,00 €) complétées par des dons (920,00 €)

Le trésorier remercie les donateurs pour leur témoignage de soutien. Il rappelle que les dons et les cotisations bénéficient d'une déduction fiscale à hauteur des 2 tiers.

Nombre d'adhérents : 112 cotisations contre 92 en 2021.

DEPENSES 2021 : 1.729 € en baisse de 21%

En effet la Galette des Rois et le pot de rentrée ne se sont pas tenus en 2021.

Seuls 472 € ont été dépensés au titre des manifestations (AG 2021)

Autres dépenses : frais de bureaux (698,00 €) et Site Web + Logiciel gestion : 316,00 €

Le trésorier remercie Martine BOISSEAU ainsi que la copro des Hespérides pour son accueil à l'AG et aux CA. Il remercie également le Musée Granet, Culture Espace (Caumont) et le Collège Mignet qui ont accueilli régulièrement et gracieusement le CIQ. Il fait appel à d'autres candidats propriétaires de lieux prestigieux dans le quartier Mazarin susceptibles d'accueillir les manifestations du CIQ.

RESULTAT 2021 : Excédent de 1514 € que le trésorier propose de porter en Réserves.

Il signale un changement de compte bancaire en cours. Le CIQ a ouvert un compte au Crédit Mutuel dont les services et tarifs semblent mieux adaptés aux besoins du CIQ. Dans quelques jours, sera mise en place la possibilité de régler les cotisations par CB sur le site du CIQ.

Les attestations fiscales pour 2021 ont été envoyées en novembre 2021. Les attestations pour 2022 seront envoyées en juillet.

Le rapport financier est alors mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier.

#### **4. Fixation de la cotisation**

Le Président propose une cotisation inchangée pour 2023, soit : 20 € par personne ou par couple et 25 € par personne morale.

Résultat du vote: le montant des cotisations est approuvé à l'unanimité.

#### **5. Renouvellement du Conseil d'Administration**

- 5 sièges de membres du conseil d'Administration sont à pourvoir.

- 4 candidats demandent le renouvellement de leur mandat. Nous n'avons pas reçu de nouvelle candidature pour pourvoir le siège qui reste disponible.

Aucun membre présent à jour de ses cotisations n'ayant demandé un vote à bulletin secret, le Président procède à un vote à main levée.

Pour le renouvellement du mandat d'Alain CERKEVIC qui selon Roger Villeneuve est plus qu'un trésorier, le qualifiant de Grand intendant de notre CIQ.

Alain CERKEVIC est réélu à l'unanimité.

Pour le renouvellement du mandat de Yannick COCHARD qui a présidé pendant longtemps aux destinées de notre noble institution.

Yannick COCHARD est réélu à l'unanimité.

Pour le renouvellement du mandat de Christiane de PONCINS qui a en particulier en charge le suivi des problèmes d'éclairage au sein de notre conseil d'Administration.

Christiane de PONCINS est réélue à l'unanimité.

Pour le renouvellement du mandat de Roger VILLENEUVE, actuel Président, dont Alain MOTTE soutient chaleureusement la candidature.

Roger VILLENEUVE est réélu à l'unanimité.

## **6. Ordre du jour de la rencontre avec Mme le Maire**

Le Président indique qu'une rencontre avec Mme le Maire et ses principaux adjoints est prévue le 7 juin.

Trois sujets prioritaires ont d'ores et déjà été communiqués à Madame le Maire en vue de cette rencontre. Il s'agit de sujets structurels et spécifiques au quartier nécessitant une décision politique :

- Redonner à la place 4 dauphins son caractère emblématique en interdisant tout stationnement
- Réduire les nuisances nocturnes et obtenir un moratoire sur la création d'établissements de nuit
- Interdire le stationnement des autos et motos dans tout le quartier pour en réduire la circulation. Sans aller jusqu'à la piétonnisation. Objectif de supprimer les places de stationnement pour mettre fin aux voitures extérieures au quartier qui tournent indéfiniment à la recherche d'une place

Accessoirement, le Président mentionne que les vélos ayant maintenant le droit de remonter les rues en sens interdit, cela devient dangereux dans les rues étroites de notre quartier, Lorsque qu'une voiture arrive en sens inverse les deux roues n'ont que le choix de s'arrêter et de monter sur le trottoir. Dans le cadre du « plan vélos » actuellement à l'étude, la suppression des places de stationnement dans le quartier Mazarin permettrait de baliser des couloirs vélos sécurisés.

**A l'attention de Monsieur Sylvain DIJON**, élu à la sécurité et responsable de la police Municipale, le Président rappelle les nuisances nocturnes dues au Mistral mais aussi à l'établissement « Les Voutes » rue d'Italie : on y boit dans la rue plus qu'à l'intérieur de l'établissement et on jette les bouteilles vides sur les poubelles à l'angle de la rue d'Italie.

Le Président rappelle également que les adhérents du CIQ Mazarin sont toujours en attente de verbalisation des véhicules qui stationnent place des 4 Dauphins.

Concernant la sécurité des enfants, le CIQ souhaite la présence d'un agent PM à l'entrée et à la sortie de l'école Sallier. Les parents habitant hors périmètre viennent en voiture et abandonnent leur véhicule en pleine rue pour accompagner leurs enfants, ce qui bloque les riverains ayant un garage à proximité.

Enfin, toujours à l'attention de Monsieur DIJON, le Président demande de lutter contre les incivilités, notamment pour dissuader les jeunes qui squattent les marches d'escalier devant les immeubles et y abandonnent leurs déchets quand ils quittent les lieux. Le Président demande une dissuasion. Il y a des emplacements dans la ville d'Aix, Cours Mirabeau ou Place des Prêcheurs, où les jeunes pourraient se poser pour se restaurer. Des habitants ont carrément quitté la rue Mazarine car ils craignaient des gamins de 15 ans agressifs à leur égard.

**A l'attention de Monsieur Eric CHEVALIER**, élu à la circulation et au stationnement, le Président transmet une demande récurrente des habitants du quartier pour le déplacement des emplacements motos situés rue Frédéric Mistral et rue 4 septembre.

Pourquoi ne pas déplacer ces parkings sur le boulevard circulaire ?

Il demande également la mise en place de panneaux d'interdiction de stationner sur la place des 4 Dauphins car c'est un espace public, le cadastre en témoigne.

Monsieur CHEVALIER est également concerné par le problème déjà évoqué des deux roues qui remontent en sens interdit. D'autant que les motos, qui ne sont pas concernées par la dérogation, empruntent également les voies en sens interdit sans jamais être verbalisées.

**A l'attention de Monsieur Sélam HADAOUI**, élu à la propreté, le Président rappelle le problème récurrent de la rue d'Italie, notamment de l'angle Fernand Dol. Les autres points relatifs à la propreté du quartier seront abordés dans le point 7 de l'ordre du jour.

Néanmoins, avant d'aborder ce point 7, le président propose de donner la parole aux élus qui nous ont fait l'honneur de venir à la rencontre des habitants.

## **ECHANGES ENTRE LES ELUS ET LES PARTICIPANTS**

### **Monsieur Sylvain DIJON intervient le premier.**

Il reconnaît tout d'abord que les AG des CIQ sont importantes pour les élus sur les thématiques de la vie quotidienne, en vue d'organiser les services et équipes au plus près afin de répondre aux demandes des concitoyens.

### **Concernant la place des 4 Dauphins :**

C'est en effet l'espace public. Le stationnement y est clairement interdit. Le cadre légal permet donc à la police de faire respecter cela. Actuellement des travaux sont en cours jusqu'à fin juin. Une fois les échafaudages enlevés la PM pourra intervenir. D'abord par un travail de pédagogie pendant 2-3 semaines, puis en procédant à des verbalisations au cours de l'été si cela perdure. Un point pourra être fait à la fin du mois de septembre. Y aurait-il besoin de panneaux pour rappeler le cadre légal ? Pas nécessairement.

Madame MITAELLI, invitée à l'AG, qui est « gestionnaire » de l'Hôtel de Boisgelin, intervient alors pour déclarer que le problème dure depuis très longtemps. Elle craint qu'il ne soit pas réglé de cette façon. Les gens ont pris l'habitude de se garer sur cette place. Elle appelle les services municipaux mais personne n'intervient, on lui dit que c'est privé, etc...

Monsieur DIJON reconnaît que jusqu'à présent cela n'avait pas été traité comme une priorité. Des fiches de mission vont être édictées pour mobiliser les équipes et rappeler les consignes strictes. Cette place est petite, les équipages y passent souvent, ASVP, médiation et PM. On peut donc commencer par tenter une démarche pédagogique avant de verbaliser. Ensuite il y aura la possibilité de placer les véhicules contrevenants en fourrière. Tout le panel sera alors déployé. Il confirme que, dès la fin du chantier, les fiches missions partiront.

Il ajoute qu'il existe une possibilité de vidéo verbalisation par caméra. La Mairie a déjà réussi à faire évoluer des comportements très ancrés de cette façon. Il est donc optimiste.

Madame MITAELLI déclare que la fourrière ne se déplace pas. Elle l'a contactée souvent. Ils répondent qu'ils ne se déplacent pas car pas de panneau.

M. DIJON confirme que la fourrière intervient uniquement lorsqu'elle est réquisitionnée par un fonctionnaire assermenté. Elle a alors obligation par contrat de se déplacer dans les 30 mn. Elle est placée sous l'autorité d'un chef de service opérationnel de la PM. Concernant la nécessité d'un panneau, il n'a pas la réponse. Néanmoins nul n'est censé ignorer la loi ni le code de la route. Or chacun sait qu'on ne doit pas stationner sur un trottoir. S'il s'avère qu'il faille un panneau il sera mis, mais, pour l'instant l'absence de panneau ne doit pas empêcher d'agir.

Un participant fait valoir que tout cela est dans l'intérêt de la Ville car la Place des 4 Dauphins est une vitrine pour Aix comme celle d'Albertas. S'il y a la volonté politique, ce sera résolu. Il précise que les véhicules de la Ville ne doivent pas être exemptés.

### **Concernant la question des boîtes de nuit et des nuisances nocturnes :**

M. DIJON reconnaît qu'il y a eu des périodes en dents de scie pour les établissements qui ont rouvert, fermé, etc...

Quand la fête a repris il y a eu des nuits problématiques. Le choix a alors été fait avec Maryse Joissains de revenir sur une PM 24/24, il ne le regrette pas. Il y a une fiche mission récurrente, et active : à partir du mercredi soir, ilotage mis en place sur le haut du Cours Mirabeau à partir

de 23h30/0h. Depuis l'Office de Tourisme jusqu'au Bd Roi René, il y a un équipage de PM en permanence, plus mission prioritaire pour ceux devant les caméras.

Mais évidemment impossible de faire du 100%. Si les agents interpellent quelqu'un en ivresse sur la voie publique, ils doivent aller le remettre au commissariat de la PN et donc ils ne sont plus dispos pendant ce laps de temps ...

Recrutements supplémentaires de 2 agents est programmé qui permettra notamment de mieux intervenir la nuit.

Monsieur DIJON rencontre régulièrement les gérants des établissements concernés (Mistral, Voutes et Barracuda). Il attendait cette AG pour les voir. La période estivale va arriver donc objectif de meilleure coordination entre leurs services de sécurité à eux et la PM. Il faut améliorer la communication entre les équipes. Lorsqu'ils évacuent un client de l'établissement par ex, il faut qu'ils préviennent tout de suite la PM pour s'assurer qu'il n'y aura pas de soucis sur la voie publique.

Monsieur DIJON rappelle qu'une intervention avait été faite sur le Gold Market. Six verbalisations délivrées et plusieurs PV dressés. Mais Aix est une ville de 150 000 habitants, avec 40 000 étudiants. La Mairie n'a pas autorité ni vocation à faire fermer les établissements. Son but est de faire cohabiter.

Monsieur CERKEVIC intervient pour rappeler la suggestion à faire au gérant du Mistral d'installer un SAS pour limiter les nuisances sonores lorsque la porte s'ouvre pour faire rentrer ou sortir les clients.

Un participant précise que les nuisances sonores ne sont pas limitées à l'environnement immédiat des établissements mentionnés. Cela gêne tout le quartier.

Un nouvel habitant se dit littéralement effaré par les nuisances sonores, et rajoute les rodéos de scooter. Il faudrait doubler voire tripler la présence policière.

Monsieur DIJON informe que le ratio couramment admis est d'1 policier pour 1000 habitants. Aujourd'hui 107 PM armés sur voie publique. 115 prévus en septembre. D'ici 2025, le bon ratio devrait être atteint.

Pour conclure sur ce point (boîtes de nuit et nuisances nocturnes), Monsieur Villeneuve insiste sur deux points : les nuisances ne sont pas limitées au périmètre des établissements, mais touchent tout le quartier. Et la périodicité : le week-end c'est l'apothéose.

### **Concernant le point sur l'école Sallier :**

Monsieur DIJON rappelle que depuis la rentrée scolaire 2021, il a été mis en place avec l'éducation un dispositif de maillage des écoles, avec agents de proximité et PM. Plus de 90 écoles à Aix sont concernées mais on n'arrive pas avec ce type de dispositif à toutes les couvrir. Il convient donc d'identifier les écoles où il y a les plus grosses problématiques. Sallier n'était pas jusqu'à présent dans les 35-40 écoles prioritaires. Le seul engagement que peut prendre Monsieur DIJON est d'aller voir comment ça se passe dans cette école avec ses équipes. Pourquoi pas activer une présence un peu plus efficiente vers mai juin ? Mais pas tous les jours. La problématique étant remontée, il va s'y pencher et voir si l'école peut rentrer dans ce dispositif.

### **Dernier point : la circulation**

Monsieur DIJON indique que les contrôles de vitesse se font de plus en plus. Notamment sur le périph, suite au drame avenue de la Molle.

Concernant les 2 roues motorisées, la PM a commencé à verbaliser. D'abord le stationnement : 1112 verbalisés sur les 6 derniers mois. Il y a désormais une vraie fiche mission à ce sujet. 335 circulations dans les zones piétonnes ont été également verbalisées. Avant ça n'était pas fait. Reste le problème des livreurs Deliveroo, Uber etc... + vélos qui franchissent les feux rouges et les trottinettes sur trottoirs.

Monsieur Dijon en profite pour annoncer que la PM va prochainement être équipée d'outils pour contrôler les émissions de bruit des 2 roues motorisées afin de verbaliser ceux qui ne respectent pas la réglementation en vigueur. Les agents sont en cours de formation sur ces appareils. Ils seront aptes à les utiliser d'ici juin.

## **Monsieur Eric CHEVALLIER prend à son tour la parole**

Il exprime son plaisir de venir à cette AG. Son rôle est plus en amont que celui de Monsieur DIJON puisqu'il prend les arrêtés.

Le code de la route existe, pas besoin de panneau pour dire qu'il est interdit de se garer sur un trottoir. Il rappelle l'existence de demi-heures gratuites dans les parkings de la ville. Cette disposition n'est peut-être pas assez connue.

Expérimentation en cours dans certaines écoles de fermer les rues pendant les heures de début et fin d'école. Donc pourquoi pas pour la rue Sallier ? Cela nécessitera une coordination entre services : Education, enseignants et directeurs d'école, parents d'élèves et PM sur les barrières d'écoles.

Sur le stationnement rue 4 septembre et rue Cardinale : il faut des rotations fréquentes pour le commerce de la Ville. Il entend les inquiétudes et propose un travail en commun sous la décision de Mme le Maire lorsque le CIQ l'aura vue. Il faudra une étude pour voir la problématique des PMR.

Sur les motos, il rappelle aussi la possibilité de stationnements motos dans les parkings de la SEMEPA, voire des abonnements motos à des prix très faibles, mais pas assez connus.

Monsieur DE FORESTA intervient pour signaler le problème des places de livraisons abusivement occupées sur de longues périodes par les mêmes véhicules.

Monsieur CHEVALLIER répond avoir ajouté une centaine de places de livraisons dans la ville. En effet ce sont parfois des arrêts pérennes et pas des arrêts minutes. Donc : éducation + verbalisation, comme annoncé par Monsieur DIJON.

**Le Président passe alors la parole à Monsieur Sélam HADAOUI concerné par le point suivant de l'ordre du jour.**

## **7. Comment assurer la propreté et la salubrité du Quartier Mazarin ?**

Monsieur HADAOUI évoque d'abord la rue d'Italie : une équipe a mené une enquête. Plusieurs personnes ont pu être attrapées par rapport au problème des cagettes.

Il passe la parole à Monsieur LECOMTE, chef de service PM responsable brigade environnement. Ce dernier précise que 4 ASVP sont dédiés au quartier. L'effectif sera doublé en juin. Rotations matin + après-midi.

Sur les squats des marches d'immeuble, il prend note : ils vont inclure cette problématique pour plus de pédagogie.

Rue d'Italie : problème des déchets, ils ont identifié la personne responsable, le commerçant concerné a indiqué qu'il aurait désormais recours à un prestataire privé. La rue d'Italie est pour lui une priorité. Il a un personnel en civil qui surveille et observe les comportements.

Pour l'instant nous sommes en phase de prévention et de rappel à l'ordre : 190 rappels à la réglementation ont été délivrés ces derniers mois. On va vers une nette amélioration du phénomène Dans l'hypercentre présence systématique d'équipage de 7h30 à 9h30.

Livraison cette semaine d'une rubalise qui permettra d'indiquer au contrevenant qu'il doit respecter des règles, de montrer que la brigade environnement est passée, et dissuader les autres tentés de déposer une poubelle à côté d'une autre.

Monsieur HADAOUI rappelle que pour les déjections, la Ville offre les sacs adaptés.

Il passe alors la parole à Monsieur TOURON qui est chef de service propreté, nettoyage.

Celui-ci annonce l'achat de 10 souffleurs électriques qui sont donc bcp moins bruyants que ceux à moteur thermique.



Une participante déplore que le nettoyage des trottoirs du bas de la rue du 4 septembre, depuis le périph jusqu'à la place des 4 dauphins, n'est pas fait.

Une autre participante rappelle qu'il y a toujours le même problème rue Cardinale : il manque 2 mètres de tuyau et une borne d'alimentation est cassée, du coup le tuyau ne passe pas.

Monsieur HADAoui a écrit à ce sujet à la Régie des Eaux. Il n'est pas possible d'augmenter la longueur des tuyaux car ils pèsent déjà plus de 40 kgs et ne pourraient pas être manipulés par le personnel.

Il est alors passé au dernier point de l'ordre du jour.

## **8. Questions diverses**

Compte tenu de l'abondance des échanges qui ont précédé, le Président Villeneuve estime que les « questions diverses » ont largement été évoquées.

Il conclut les débats par la formule suivante : « **je pars du principe de faire confiance aux annonces qui nous ont été faites. Nous referons le point à la rentrée de septembre. Les élus et nos adhérents peuvent compter sur ma vigilance et ma ténacité** »

Le Président remercie alors l'ensemble des participants qu'il invite à poursuivre leurs échanges autour du buffet prévu à cette effet.

La séance est levée à 20h04.